

MIRABEL

VOUS INFORME

Vol. 8, n° 22

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Octobre 2022

Le sport et la santé à Mirabel sont de grandes priorités

LA VILLE DE MIRABEL EST RAVIE DE DÉVOILER SON TOUT NOUVEAU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET AUX ATHLÈTES MIRABELLOIS.

Après un travail de recherche et de consultation de longue haleine, la Ville a mis sur pied un programme qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023 et qui servira à soutenir les organismes sportifs mirabellois et à faciliter la pratique du sport chez les jeunes.



La Ville souhaite ainsi favoriser l'accessibilité, de façon inclusive, à tous types d'activités sportives traditionnelles ou non, et ce, pour tous les Mirabellois. Pour ce faire, la Ville travaillera en étroite collaboration avec les associations et les organismes sportifs afin de s'assurer qu'ils aient les outils et le soutien nécessaire pour ainsi proposer des cours et des activités de qualité, sécuritaires et diversifiés.

La pratique d'activités sportives n'est pas un luxe mais une nécessité pour une société saine et dynamique, laquelle doit pouvoir compter sur une communauté impliquée. C'est dans cette perspective que ce programme a été muri, avec la certitude qu'il permettra à un plus grand nombre de Mirabellois d'exercer un sport qui répondra à leurs attentes.

— PATRICK CHARBONNEAU
MAIRE

Financement disponible

Le programme se déclinera en deux volets. Le premier promet un financement aux organismes sportifs officiellement reconnus par la Ville afin de réduire les coûts liés aux dépenses administratives. Des montants supplémentaires seront aussi disponibles pour l'achat d'uniformes ou d'équipement et pour l'organisation d'événements sportifs.

Le second volet est destiné aux athlètes mirabellois âgés de 18 ans et moins pratiquant un sport dans une association reconnue à l'extérieur du territoire de Mirabel. Ils pourront bénéficier d'un remboursement pour les frais de non-résidents (montant supplémentaire à l'inscription).

Un programme généreux, équitable et bénéfique pour la santé des jeunes

La Ville est bien consciente de l'importance primordiale de l'activité physique pour les jeunes et du progrès qui doit être fait à l'échelle nationale dans ce domaine. Selon Santé Canada, les enfants et les jeunes de 5 à 17 ans devraient faire au moins 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée par jour. Cependant, seulement 37,6 % de ce groupe suivent cette recommandation.

La Ville espère que la mise en œuvre du nouveau programme pourra contribuer à augmenter ce nombre chez les jeunes résidents, leur permettant ainsi de bénéficier des innombrables bienfaits de l'exercice. Parmi ceux-ci, nous comptons la réduction des risques de maladies chroniques et de problèmes de santé, la réduction du stress et l'amélioration de la santé mentale. Ces bienfaits auront des impacts directs et immédiats chez les jeunes, mais ils leur permettront également de développer des habitudes saines qui les suivront toute leur vie.

Tous les détails et les critères d'admissibilité du nouveau programme peuvent être consultés à la page Web mirabel.ca/clubs-sportifs.



La Ville de Mirabel a la chance de compter, dû à son vaste territoire, sur une multitude de plateaux et d'infrastructures sportives pour ses citoyens. C'est avant tout grâce aux associations sportives mirabelloises que la ville est aussi dynamique et active.

Les bénévoles et professionnels impliqués sont la clé de la réussite pour le développement sportif de notre ville. L'objectif de ce programme de financement est de favoriser l'accessibilité aux différents sports, offrir des frais d'inscriptions à faible coût et soutenir les organismes sportifs.

— CAROLYNE LAPIERRE
DIRECTRICE DU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE





Rôle d'évaluation foncière
2023-2024-2025

Les Mirabellois pourront poser leurs questions

Les 23 et 24 novembre prochain, des évaluateurs de la firme LBP Évaluateurs agréés seront au complexe culturel du Val-d'Espoir pour répondre aux questions des résidents quant à l'évaluation de leur propriété résidentielle.

Toutefois, les résidents préférant se limiter à un rendez-vous téléphonique avec ces mêmes évaluateurs pourront également le faire. La Ville leur transmettra leurs coordonnées et les évaluateurs communiqueront avec eux dans les meilleurs délais, et ce, après qu'ils auront signifié leur intérêt au Service de trésorerie de la Ville.

Rencontres en présentiel

Les Mirabellois désireux de rencontrer l'un de ces évaluateurs doivent **OBLIGATOIREMENT** s'inscrire auprès du Service de trésorerie de la Ville, en appelant au 450 475-2022, ou au 450 475-2018, avant le 11 novembre à 12 h.

Les rencontres de 30 minutes se feront entre 13 h et 20 h et, selon le volume de demandes reçues, la Ville pourra organiser des journées de rencontres additionnelles en février ou en mars 2023.

Discussions téléphoniques

Aussi, les Mirabellois préférant prendre un rendez-vous téléphonique avec l'un de ces évaluateurs doivent également s'inscrire **OBLIGATOIREMENT** auprès du Service de trésorerie de la Ville, en appelant au 450 475-2022, ou au 450 475-2018.

Il est à noter que les résidents ayant des questions concernant leur propriété commerciale ou industrielle sont également invités à s'inscrire en appelant aux mêmes numéros de téléphone. Pour ces dossiers, les rencontres avec les évaluateurs de la firme LBP Évaluateurs agréés se feront directement à leur bureau, situé dans le secteur de Saint-Janvier, puisque les questions sur les autres types de propriétés (résidentielles, condos, à logements multiples, agricoles) seront priorisées lors des rencontres des 23 et 24 novembre prochain.

Rappelons que les questions sur les taux de taxation municipale ne seront pas traitées lors de ces rencontres, puisque ceux-ci ne seront adoptés par le conseil municipal qu'en décembre 2022. Il sera donc uniquement possible de poser des questions relatives aux évaluations de propriétés. Afin d'assurer le bon déroulement des rencontres, la Ville invite les Mirabellois qui auront pris rendez-vous à se présenter 15 minutes avant l'heure prévue.



Anouk Cyrenne accompagnée du maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau, de la conseillère municipale, Mme Francine Charles, de sa famille et d'amis



Anouk Cyrenne accompagnée du maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau, de la conseillère municipale, Mme Francine Charles, de sa famille, d'amis et de l'équipe d'horticulteurs du Service des travaux publics de la Ville

Mobilisation jeunesse pour planter des arbres à Mirabel

Le 13 octobre dernier, Anouk Cyrenne a vu son projet environnemental se réaliser. Avec l'aide de la Ville, la jeune Mirabelloise, sa famille et des amis de classe ont tous mis la main à la pâte et ont planté une quinzaine d'arbres le long d'un sentier entre les secteurs de Saint-Augustin et de Sainte-Scholastique.

Après avoir reçu des conseils de la part de l'équipe du Service des travaux publics de la Ville sur comment efficacement transplanter des arbres, les participants ont pu s'affairer à la tâche pour garnir le couvert forestier le long du sentier et ainsi offrir une promenade plus agréable aux marcheurs et aux coureurs, sans compter les nombreux avantages qui découlent de la densité des zones boisées.

Le maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau, mentionne qu'il est inspirant de voir des jeunes comme Anouk mettre sur pied de telles initiatives et il espère que plusieurs autres Mirabellois et Mirabelloises lui emboîteront le pas. Il ajoute que la Ville, pour sa part, à l'intention de reconduire le projet et de continuer à protéger son couvert forestier.

La conseillère municipale, Mme Francine Charles, confie que ce projet citoyen lui tenait à cœur et qu'elle est très fière de l'accomplissement de la jeune Anouk. « Tout ce travail, cependant, n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse des horticulteurs de la Ville et je tiens à les remercier pour leur dévouement », ajoute-t-elle.



Feuilles mortes à l'automne

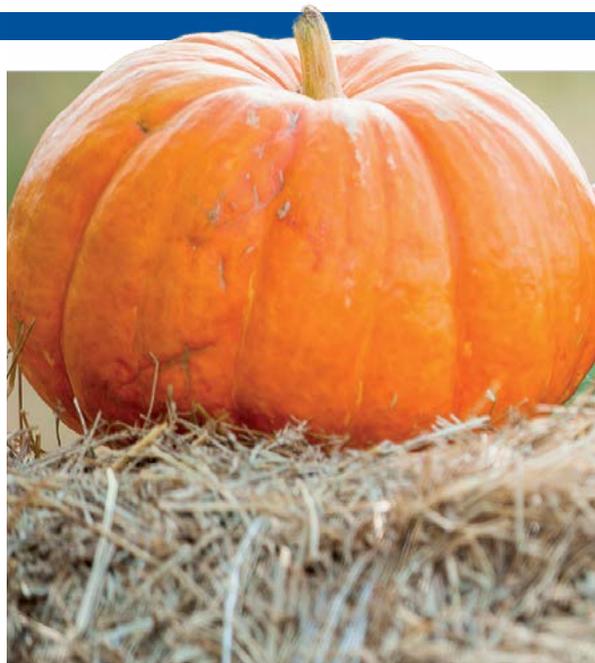
La Ville encourage la méthode du moindre effort !

À l'automne, peu de choses sont plus désagréables que de passer de longues heures à se battre contre le vent et le froid en passant le râteau pour ramasser les feuilles mortes. Il s'agit d'une tâche fatigante, mais surtout inutile, puisque qu'une méthode plus facile s'offre à vous. Le feuillicyclage est la façon la plus efficace de se débarrasser des feuilles mortes et en plus, c'est la meilleure pour l'environnement !

C'est tout simple : passez la tondeuse sur les feuilles au sol, puis allez faire autre chose de plus divertissant ! Vous n'aurez ainsi pas à faire de ramassage !

Les feuilles qui sont déchiquetées au fur et à mesure que l'automne avance servent de nourriture pour votre sol. En se décomposant, elles fournissent les minéraux nécessaires à votre gazon pour traverser l'hiver. Vous travaillerez moins fort que les gens qui ramassent leurs feuilles et les placent dans des sacs et votre pelouse sera aussi plus verte au printemps !

En plus des avantages directs pour votre sol, les bienfaits du feuillicyclage sur l'environnement sont nombreux. Il permet d'abord d'éviter d'encombrer les sites d'enfouissement. Il permet également aux feuilles de se décomposer dans un milieu oxygéné. Cela est essentiel à la préservation de l'environnement, puisque les feuilles qui se décomposent dans un milieu fermé sans oxygène produisent du gaz à effet de serre.



Pensez à l'environnement, même à l'Halloween

Au lendemain de l'Halloween, vous pourriez vous retrouver avec plusieurs décorations et ne pas savoir comment en disposer. Le Service de l'environnement et du développement durable de la Ville tient à rappeler aux Mirabellois que les citrouilles peuvent être mises dans le bac de collecte brun. Il en va de même pour les bottes de foin. Il est cependant nécessaire d'en disposer correctement en coupant la corde des bottes et en plaçant le foin en vrac dans le bac brun.

La Ville conseille également de réutiliser les décorations qui sont non recyclables, puisqu'il s'agit d'un geste positif tant pour votre budget que pour l'environnement !

Pour les cuistots, il existe une foule de recettes qui incluent de la citrouille dans leur liste d'ingrédients. Comme quoi il est possible de penser à l'environnement et de se régaler en même temps ! Plusieurs de ces recettes sont disponibles à la page Web.coupdepouce.com/cuisine/saisons-et-fetes/dossier/30-recettes-a-la-citrouille.



Bénévoles recherchés !

Chaque année, le Marché de Noël de Mirabel, qui se tient au centre culturel du Domaine-Vert Nord, est l'un des événements les plus attendus par les résidents heureux de profiter de la joie du temps des fêtes.

Afin d'assurer le bon déroulement du marché et de garantir une édition 2022 forte en bonheur, Tourisme Mirabel est à la recherche de bénévoles passionnés par la décoration et la menuiserie qui seront en mesure d'aider avec l'installation et la construction des équipements nécessaires à la tenue de l'événement. Ils pourront aussi aider avec la conception des décors.

Les personnes sociables et accueillantes sont également invitées à aider lors de la tenue du marché, soit du 25 au 27 novembre, du 2 au 4 décembre et du 9 au 11 décembre.

Les personnes intéressées peuvent appeler au 450 475-6950, ou écrire à info@tourismemirabel.com.



Quoi faire de vos branches mortes ?

Le Service de l'environnement et du développement durable de la Ville tient à vous rappeler les différentes options pour vous débarrasser des branches mortes.

Vous pouvez vous départir des branches de moins de 1 cm de diamètre et d'une longueur de moins de 60 cm (2 pieds) lors de la collecte des matières organiques dans votre bac brun de la Ville.

Vous pouvez disposer des branches qui ont un diamètre entre 1 et 7 cm lors de la collecte des matières résiduelles (ordures). Pour assurer la sécurité des éboueurs, ces branches doivent être d'une longueur maximale de 1,2 m (4 pieds) et mises en ballot de façon à ce qu'un employé puisse les ramasser seul.

L'écocentre accepte les branches qui ont un diamètre maximal de 15 cm et une longueur maximale de 1,8 m (6 pieds). Elles doivent être déposées de façon ordonnée comme le préposé l'indiquera sur place. Soyez courtois avec ces derniers !

Si vos branches sont plus grosses encore, prenez un contrat avec un entrepreneur qui pourra effectuer le déchiquetage des branches sur place.

Toutefois, si vous avez toujours des questions à ce sujet, communiquez avec le Service de l'environnement et du développement durable au 450 475-2006.



De gauche à droite : Mme Isabelle Gauthier, M. Patrick Charbonneau, M. Jean-Claude Cyr, Mme Johanne Clément, Mme Rita Léonard-Lafond, Mme Sylvie Deschambault, M. Jean-Denis Garon, Mme Sylvie D'Amours, Mme Francine Charles et M. Robert Charron



Le nom de Rita Léonard-Lafond gravé dans l'histoire de Mirabel *ad vitam æternam*

La tant attendue cérémonie d'inauguration de la bibliothèque Rita-Léonard-Lafond a eu lieu le samedi 22 octobre dernier dans le secteur de Sainte-Scholastique. Plus de 200 personnes se sont rassemblées pour célébrer l'apport de cette grande Mirabelloise à la cause des expropriés.

Au sein même de la bibliothèque a également été aménagé l'espace Rita-Léonard-Lafond. Ces deux projets, le changement de nom et l'aménagement de l'espace, sont les idées d'un comité de citoyens composé de Mmes Johanne Clément et Sylvie Deschambault et de M. Jean-Claude Cyr. Ils ont été rendus possible par l'octroi d'une aide financière du Fonds de soutien au développement géré par Mirabel économique.

Des plaques honorifiques ont été installées aux deux endroits pour informer les visiteurs sur l'importance du travail de Mme Léonard-Lafond auprès des expropriés mirabellois. Puisqu'elle a porté la voix et le message de tous les résidents ayant vécu cette expropriation il y a une cinquantaine d'années, la Ville considère qu'elle mérite grandement cet honneur et le conseil municipal est heureux de contribuer à célébrer le vécu de cette fière Mirabelloise.

Le maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau, et la conseillère municipale, Mme France Charles, ont pris la parole et ont exprimé leur grande fierté de pouvoir renommer un édifice du secteur de Sainte-Scholastique au nom de Mme Léonard-Lafond.

Bien heureux de pouvoir assister à l'événement, plus d'une centaine de convives ont également pu entendre Mme Léonard-Lafond s'exprimer sur la cause et se pencher sur la réalité de cette étape marquante dans l'histoire de la ville; étape qui, après l'inauguration du 22 octobre, sera gravée *ad vitam æternam* sur les murs de la bibliothèque Rita-Léonard-Lafond.



La belle solidarité, œuvre originale de Mme Louise Houle, vitrailliste de Sainte-Scholastique.





Stationnement de nuit

Un projet pilote pour faciliter le stationnement hivernal

La Ville de Mirabel a mis sur pied un projet pilote de stationnement de nuit en alternance dans certains secteurs à haute densité pour la saison hivernale 2022-2023, soit les secteurs du Domaine-Vert Nord, de Saint-Canut et de Saint-Janvier.

Cette initiative a été minutieusement réfléchi pour harmoniser les milieux de vie mirabellois. Il s'agit d'un plan d'action pour améliorer la sécurité publique et faciliter la circulation, le tout dans l'optique de contribuer au bien-être des citoyens.



Par ce projet pilote, nous souhaitons offrir un entretien de qualité de nos rues. Nous espérons que nos concitoyens offriront leur collaboration pour faciliter les opérations de déneigement. En travaillant de concert avec la population, nous espérons que cette première étape permettra d'améliorer par le fait même la sécurité sur nos routes.

— **PATRICK CHARBONNEAU**
MAIRE DE MIRABEL

Dans le secteur du Domaine-Vert Nord, pour les rues de Blois, de Brissac, de Cheverny, de Chenonceau et d'Amboise, le stationnement de nuit sera permis en alternance selon la signalisation qui sera installée.

Il en va de même pour le secteur de Saint-Canut, sur les rues Dupuis, du Héron, Magloire-Lavallée et de l'Épervier.

Ce sera aussi le cas dans le secteur de Saint-Janvier, sur les rues Roger-Thomas et Rolland-Ouellette.

Également dans le cadre de ce nouveau projet, les dates d'interdiction de stationnement de nuit ont été changées sur le territoire entier de Mirabel. À partir de cette année, l'interdiction de stationnement de nuit sera en vigueur du 1^{er} décembre au 31 mars.

De plus, la Ville continuera de permettre le stationnement de nuit en hiver sur plusieurs sites désignés. La liste de ces sites se trouve à la page Web mirabel.ca/actualites/stationnements-hivernaux. Tous les détails sur le projet de stationnement de nuit en alternance ainsi que des plans des rues incluses dans le projet sont disponibles sur la page Web mirabel.ca/seances-conseil, sous l'onglet *Règlements et projets de règlements des séances*.



La Nuit des sans-abri

Le 21 octobre dernier a eu lieu la 33^e édition de la Nuit des sans-abri dans le secteur de Saint-Janvier. Cet événement, organisé à Mirabel par la Corporation de développement communautaire (CDC), cherchait à sensibiliser la population sur les difficultés vécues par les personnes en situation d'itinérance et il a été repris dans une quarantaine de villes du Québec.

La Ville de Mirabel a contribué en offrant aux participants des collations et en offrant le prêt d'équipement à la CDC. Une centaine de personnes se sont réunies pour écouter des performances musicales intimes et des témoignages touchants qui ont permis d'éveiller les visiteurs quant à la réalité de l'itinérance qui, comme le mentionne le travailleur de rue M. Gabriel Lemay, est un enjeu bien plus présent sur le territoire de Mirabel que l'on pourrait penser.

« À Mirabel nous avons autant de personnes en situation d'itinérance qu'ailleurs, mais nous ne les voyons pas. Elles se trouvent dans les champs ou à d'autres endroits à l'abris des regards, ce qui donne au reste de la population l'illusion que l'enjeu est inexistant, mais c'est faux. », explique-t-il.

Ce qu'il faut comprendre, selon M. Lemay, est que notre façon de considérer ces individus doit être repensée. « L'ignorance est la pire façon de réagir envers eux. Un simple mot est suffisant pour illuminer leur journée. Même si on n'a rien pour eux, on peut leur laisser savoir qu'on comprend leur réalité et qu'on leur souhaite le mieux. Ça fait toute la différence. », confie-t-il.



PRÉVENTION DES INCENDIES

Le Service de la sécurité incendie de la Ville de Mirabel désire rappeler aux résidents quelques recommandations importantes concernant les feux à ciel ouvert et les feux d'ambiance sur son territoire.

- Il est interdit de faire des feux lorsque les vents excèdent 15 km/h.
- En aucun temps la fumée doit être nuisible au voisinage.
- Il faut demeurer sur place en tout temps et ne pas quitter avant l'extinction du feu.
- Il faut être en mesure d'éteindre le feu rapidement pour éviter tout dommage.
- Il est interdit de faire des feux lorsque la SOPFEU indique *extrême* pour la région.

Les Mirabellois sont invités à visiter la page Web mirabel.ca/incendie pour en apprendre plus sur la prévention des incendies et ainsi assurer que leur automne se déroule en toute sécurité.



De gauche à droite : les conseillères municipales, Mmes Roxanne Therrien et Isabelle Gauthier, le député fédéral, M. Jean-Denis Garon, le maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau et les conseillers municipaux, MM. François Bélanger et Robert Charron



À Mirabel, on M l'exercice !

L'air était frais et sec le matin du 16 octobre dernier, alors que les Mirabellois ont profité de la température parfaite pour participer à la Grande Marche de Mirabel dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie.

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville avait organisé l'événement qui donnait le choix aux participants de compléter un parcours de 3 kilomètres ou de 5 kilomètres à la marche.

Des centaines de résidents se sont rassemblés dans le secteur du Domaine-Vert Nord afin de faire une promenade avec leur famille, leurs amis et leurs animaux de compagnie et ainsi adhérer à un mode de vie sain et actif. Que ce soit lors du réchauffement animé par des entraîneurs du Centre Kinétic, ou pendant la marche elle-même, le plaisir était de la partie !



Soirées divertissement

GRATUIT pour les membres

Non-membres **5\$** Argent comptant seulement

BINGO

LES MARDIS

Achat de cartes sur place

KARAOKÉ

LES JEUDIS

17 nov – 15 déc

DANSE EN LIGNE

LES VENDREDIS

11 nov – 2 déc



De gauche à droite : Nicolas Saulnier, Raphaël Chamberland, Damien Laurier, Rosalie Dubois et Mégane Cheff.

Des karatékas mirabellois s'illustrent aux championnats du monde

Du 8 au 13 octobre derniers, à Killarney en Irlande, cinq Mirabellois ont fièrement représenté le Canada aux championnats du monde de karaté.

Membres du club de karaté Sunfuki, dans le secteur de Saint-Canut, Rosalie Dubois a remporté des médailles d'or et de bronze, Mégane Cheff a remporté une médaille d'argent, Damien Laurier a remporté une médaille d'argent, Nicolas Saulnier a remporté des médailles d'or et de bronze et Raphaël Chamberland s'est mérité une quatrième position.



Le président du tournoi, M. Gérard Colin (centre), accompagné des membres de l'équipe de Pétanque Mirabel, M. Daniel Sney (gauche), Mme Doris Mimeault (deuxième de la gauche), Mme Nicole Désilets (deuxième de la droite) et M. André Baribeau (droite).

Une équipe de Pétanque Mirabel se démarque en Espagne

Du 24 au 30 septembre dernier, une équipe de Pétanque Mirabel a participé à la 25^e édition du tournoi international amateur du Bol d'or de Gégé et Nana. La compétition s'est déroulée à Santa Susanna en Espagne et a rassemblé 900 joueurs et 300 équipes.

L'équipe de Pétanque Mirabel a conclu son séjour en se méritant une médaille de bronze.



De gauche à droite : le maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau, la bénévole au Comptoir d'entraide populaire de Mirabel, Mme Denise Poulin, Mme Gisèle Gariépy et M. Pierre-Olivier Zappa

UNE EMPLOYEUSE MIRABELLOISE RÉCOMPENSÉE PAR TVA

Les deux étages et le sous-sol du Comptoir d'entraide populaire de Mirabel sont encombrés et pleins à craquer d'items usagés auxquels Gisèle Gariépy tente de donner une seconde vie. Les vêtements, décorations, électroménagers, livres, jeux et toutes sortes d'autres objets se chevauchent et créent une sorte de labyrinthe avec des trésors cachés à tous les recoins.

L'édifice est tranquille avant l'ouverture, mais ce n'est que temporaire selon Mme Gariépy, qui est cofondatrice et vice-présidente du comptoir. « Une centaine de personnes par jour viennent magasiner ici. Et les samedis, si on n'a pas au moins 200 personnes, c'est que la journée a été lente », mentionne-t-elle.

Tous ces individus viennent pour acheter des articles de seconde main, des dons reçus par le comptoir qui les revend ensuite et utilise les profits pour offrir de l'aide alimentaire à ceux dans le besoin. Issue d'une famille de 12 enfants et fille d'un père ayant 25 frères et sœurs, Mme Gariépy connaît bien la valeur des articles de seconde main. Son ton est empreint de douceur et dans son sourire transparait une gentillesse évidente. Denise Poulin, qui est bénévole au Comptoir d'entraide populaire de Mirabel, le confirme. « Gisèle met tout son cœur et son temps au service de la population. Elle est toujours là pour aider des clients ou des employés du comptoir », explique-t-elle.

Pour son travail exceptionnel et sa gentillesse remarquable, Mme Gariépy a reçu le prix de la patronne de la semaine de l'émission *À vos affaires* de TVA. C'est l'animateur Pierre-Olivier Zappa qui lui a remis le trophée.

Action communautaire

Les organismes de Mirabel remercient leurs employés

Dans le cadre de la Journée de reconnaissance de l'action communautaire autonome, les sept organismes de la sorte de Mirabel se sont réunis le 24 octobre dernier pour célébrer le travail accompli au cours de la dernière année.

Pour être reconnu autonome, un organisme communautaire doit répondre aux quatre critères qui régissent la constitution des organismes communautaires communs, en plus de quatre critères additionnels qui font d'eux des entités autonomes.

À Mirabel, ce sont la Corporation de développement communautaire, le Centre d'Hébergement Multiservices, l'Association des Maisons des Jeunes, le Centre de femmes Liber'Elles, la Maison de la famille, le Centre tous à table et le Carrefour jeunesse-emploi qui répondent à ces critères.

Ressentant beaucoup de fierté pour les projets réalisés et pour toute l'aide apportée aux Mirabellois en 2022, ces organismes se sont rassemblés pour discuter, échanger et s'encourager dans leurs démarches. L'événement était festif et bien mérité, considérant l'effort acharné que les membres des équipes de ces organismes mettent de l'avant quotidiennement au service de la population.

La Ville est fière de leur dévouement et sais que les projets d'action communautaire sur son territoire sont entre de bonnes mains.



Les employés des organismes communautaires autonomes de Mirabel



SÉCURITÉ LORS DE LA SOIRÉE D'HALLOWEEN



POUR LA SOIRÉE DU 31 OCTOBRE, LES POLICIERS DE MIRABEL (ET DE SAINT-COLOMBAN) SERONT PRÉSENTS DANS LES RUES AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES PETITS ET DES GRANDS. N'HÉSITEZ PAS À ALLER À LEUR RENCONTRE, DES SURPRISES VOUS ATTENDENT. À L'HALLOWEEN, LA SÉCURITÉ C'EST L'AFFAIRE DE TOUS, VOICI LES CONSEILS DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC POUR ASSURER UNE SOIRÉE SANS INCIDENTS :

CONSEILS AUX ENFANTS

- 👻 Porter des vêtements aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes.
- 👻 Utiliser du maquillage plutôt que de porter un masque d'Halloween.
- 👻 Utiliser une lampe de poche pour mieux voir et être plus visible des automobilistes.
- 👻 Sonner aux portes accompagné d'un membre de ta maisonnée et attendre à l'extérieur des maisons.
- 👻 Parcourir un côté de la rue à la fois et éviter de traverser inutilement. Se déplacer sur les trottoirs, ou bien, s'il n'y en a pas, marcher sur le bord de la rue face à la circulation.
- 👻 Traverser les rues aux intersections et respecter la signalisation routière. Avant de s'engager, vérifier la circulation en regardant à gauche, à droite, puis à gauche de nouveau.
- 👻 Ne pas s'approcher des véhicules et ne pas y monter sans la permission des parents.
- 👻 Vérifier les friandises avec les parents pour assurer de les manger sans danger.

CONSEILS AUX PARENTS ET AUX CONDUCTEURS

- 👻 Éviter de vous déplacer en voiture le soir de l'Halloween, si possible.
- 👻 En voiture, ralentir et anticiper la présence des enfants excités et imprévisibles sur la route.
- 👻 Être patient et courtois avec les piétons et les autres automobilistes.



Expo-concert 2023

La 31^e édition de l'Expo-concert de Mirabel s'est déroulée les 21, 22 et 23 octobre derniers dans le secteur de Saint-Janvier.

Les visiteurs ont pu admirer et se procurer les œuvres de 36 artistes différents et ont aussi pu assister à plusieurs activités, dont un combat des artistes, pendant lequel trois équipes de trois peintres ont collaboré pour réaliser des toiles en moins d'une heure.

La Ville a également fait l'acquisition de deux œuvres choisies par le maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau, ainsi que par un comité de sélection d'œuvres.



M. Gérald Lamoureux, qui a réalisé l'une des deux toiles acquises par la Ville.



M. André Brien, qui a réalisé l'une des deux toiles acquises par la Ville.



M^e Karine Lalonger

Prix Relève municipale

Une employée de Mirabel est finaliste

M^e Karine Lalonger, avocate à la division du Contentieux de la Ville de Mirabel, est finaliste pour le Prix Relève municipale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Depuis 2019, dans le cadre de ses fonctions, M^e Lalonger est appelée à représenter la Ville devant les tribunaux et plusieurs de ses dossiers ont eu des impacts vastes et indéniables dans le monde municipal. C'est le cas, entre autres, du dossier Médias Transcontinental (Publisac) où la Cour supérieure a confirmé le pouvoir des Villes et Municipalités d'adopter un règlement régissant la distribution des imprimés publicitaires sur leur territoire selon le modèle d'adhésion volontaire (*opt-in*). Son implication dans ce dossier à contribuer à la réduction des matières résiduelles et à la protection de l'environnement sur le territoire de Mirabel, tout en pavant la voie aux autres instances gouvernementales municipales pour faire de même.

Le travail de M^e Lalonger est également remarquable par ses effets sur la sauvegarde de nombreuses terres agricoles mirabelloises et du couvert forestier, puisqu'elle a représenté la Ville dans des dizaines de dossiers de remblai illégal et de coupe d'arbres illégale, obtenant des jugements ou négociant des ententes favorisant la préservation de ressources naturelles.

Le Prix Relève municipale étant décerné à une personne à l'emploi d'une Ville qui s'est démarquée par son engagement exceptionnel, la Ville de Mirabel croit fermement que M^e Lalonger est méritante de cet honneur. L'administration est fière de pouvoir compter parmi les siens une employée aussi dévouée qui met de l'avant des efforts assidus au service de la Ville et de la population.

Cette année, le MAMH décernera également un prix coup de cœur. Les membres du public pourront voter pour le candidat de leur choix sur le site Web.consultation.quebec.ca. La Ville encourage fortement les Mirabellois à voter pour M^e Lalonger qui, quotidiennement, défend leurs intérêts et s'investit pour protéger le territoire qu'ils aiment tant.

ON **M** LA SÉCURITÉ



RÉDUISONS LA VITESSE, LES VIBRATIONS ET LE BRUIT

mirabel.ca/camionnage

REQUÊTES EN LIGNE

Un problème à souligner?

VOILÀ!



DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

Mirabel, on **M** y travailler!

La Ville de Mirabel se hisse au 6^e rang des villes québécoises où il fait bon vivre. Comptant plus de 60 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18^e ville en importance au Québec. Sur son immense territoire se côtoient des secteurs agricole, résidentiel, commercial et industriel.

Elle se positionne au 1^{er} rang des villes de plus de 40 000 habitants au Québec pour le taux de vitalité économique et affiche le taux de croissance des travailleurs le plus élevé au Québec.

À Mirabel, on **M** la vie!

POUR POSTULER

Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises au www.mirabel.ca, sous :

Services › **Services en ligne** › **Postuler en ligne**

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.

Les postes sont affichés pour une période de sept jours à partir de cette édition, à moins d'avis contraire.

OFFRE D'EMPLOI

LE CONCOURS POUR LE POSTE SUIVANT SERA OUVERT **JUSQU'AU 2 NOVEMBRE INCLUSIVEMENT**. LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR CELUI-CI PEUVENT CONSULTER TOUS LES DÉTAILS À LA PAGE WEB MIRABEL.CA/EMPLOIS

COMMIS À LA BIBLIOTHÈQUE SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Tu as une bonne culture générale, tu connais le logiciel informatique de bibliothèque Symphony et tu es disponible pour travailler le jour, le soir et les fins de semaine ainsi que dans plusieurs points de services ? En plus de s'acquitter d'autres tâches, la personne qui occupe ce poste :

- assure l'ensemble des tâches nécessaires à la diffusion des documents;
- accueille, oriente et renseigne le lecteur;
- accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

ON **M** ACHETER LOCAL



Appel d'offres

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

LOCATION D'UN LOCAL À L'ARÉNA DU COMPLEXE JEAN-LAURIN, DANS LE SECTEUR DE SAINT-AUGUSTIN, AUX FINS DE L'EXPLOITATION D'UN CASSE-CROÛTE

N/RÉF. : G7 411 U3 N14865 (118655)
APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2022-075

La Ville de Mirabel désire recevoir des offres de prix pour la location d'un local à l'aréna du complexe Jean-Laurin, dans le secteur de Saint-Augustin, aux fins de l'exploitation d'un casse-croûte.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes seront **reçues au plus tard le 31 octobre 2022 à onze heures (11 h)** (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel), au Service du greffe, sis au 14111, rue Saint-Jean, à Mirabel, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues. La Ville de Mirabel n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@ville.mirabel.qc.ca au plus tard le 24 octobre 2022 sur le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. Dany Quintal, responsable de l'appel d'offres, au 450 475-8656.

Appel d'offres

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

LOCATION D'UN LOCAL À L'ARÉNA DE SAINT-CANUT, DANS LE SECTEUR DE SAINT-CANUT, AUX FINS DE L'EXPLOITATION D'UN CASSE-CROÛTE

N/RÉF. : G7 411 U3 N14231 (#118656)
APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2022-076

La Ville de Mirabel désire recevoir des offres de prix pour la location d'un local à l'aréna de Saint-Canut, dans le secteur de Saint-Canut, aux fins de l'exploitation d'un casse-croûte.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes seront **reçues au plus tard le 31 octobre 2022 à onze heures (11 h)** (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel), au Service du greffe, sis au 14111, rue Saint-Jean, à Mirabel, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues. La Ville de Mirabel n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@ville.mirabel.qc.ca au plus tard le 24 octobre 2022 sur le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. Dany Quintal, responsable de l'appel d'offres, au 450 475-8656.

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Avis est par les présentes donné par la soussignée greffière que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel qui aura lieu le **14 novembre 2022 à 19 heures, au centre culturel de Saint-Benoît, 9175, rue Dumouchel, secteur de Saint-Benoît**, Mirabel, le conseil municipal prendra en considération les demandes de dérogation mineure suivantes :

Propriété située au 10319, montée Sainte-Marianne, secteur du Domaine-Vert Nord (2022-065) :

Afin de régulariser :

- l'implantation d'une habitation résidentielle, de type unifamilial isolé ayant une marge latérale de 3,07 mètres, alors que le règlement exige une marge de recul latérale minimale de 4,5 mètres;
- l'implantation d'une remise résidentielle, de type isolé ayant une superficie de 42,44 mètres carrés, alors que le règlement permet une superficie maximale de 35 mètres carrés sur un lot d'une superficie de plus de 900 mètres carrés ;
- l'implantation d'une remise résidentielle, de type isolé ayant une marge latérale gauche de 0,60 mètre, alors que le règlement exige une marge de recul latérale minimale de 1,0 mètre;
- l'implantation d'une remise résidentielle, de type isolé ayant une distance de 1,42 mètre par rapport à la résidence principale, alors que le règlement exige une distance minimale de 2,0 mètres.

Propriété située sur la rue des Saules (lot 6 263 541), près de la rue Alfred-Pellan et dans la continuité de la rue des Saules, secteur de Saint-Augustin (2022-075) :

Afin de permettre :

- la construction d'une habitation résidentielle, de type unifamilial isolé ayant une largeur de façade de 6,86 mètres, alors que le règlement exige une largeur de façade minimale de 7,3 mètres;

Propriété située sur la rue des Saules (lot 6 263 554), près de la rue Alfred-Pellan et dans la continuité de la rue des Saules, secteur de Saint-Augustin (2022-081) :

Afin de permettre :

- la construction d'une habitation résidentielle, de type unifamilial isolé ayant une largeur de façade de 6,86 mètres, alors que le règlement exige une largeur de façade minimale de 7,3 mètres;

Propriété située au 16915, rue de la Perle, secteur de Mirabel-en-Haut (2022-076) :

Afin de permettre :

- la construction d'un garage résidentiel, de type isolé sur une dalle de béton existante ayant une distance de 4,39 mètres avec la ligne de terrain latérale gauche, alors que le règlement exige une distance minimale de 4,5 mètres;
- la construction d'un garage résidentiel, de type isolé sur une dalle de béton existante ayant une distance de 4,45 mètres avec la ligne de terrain arrière, alors que le règlement exige une distance minimale de 5,5 mètres.

Propriété située au 10423, montée Sainte-Marianne, secteur du Domaine-Vert Nord (2022- 043) :

Afin de permettre :

- l'implantation d'une nouvelle école primaire :
 - ayant trois (3) accès au terrain donnant sur la montée Sainte-Marianne, alors que le règlement exige un maximum de deux (2) accès au terrain sur chaque rue à laquelle le terrain est contigu;
 - ayant des modules de jeux en cour avant, alors que le règlement autorise les modules et équipements de jeux extérieurs seulement en cour avant secondaire, latérale et arrière.
 - ayant une clôture en cour avant ayant une hauteur de 1,8 mètre, alors que le règlement autorise une hauteur maximale de 1 mètre pour une clôture implantée en cour avant.

Tout intéressé pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision sur ces demandes.

Donné à Mirabel, ce 19 octobre 2022

La greffière, Suzanne Mireault, avocate



ON M L'HALLOWEEN

LE MOMENT OÙ PETITS ET GRANDS FOULERONT LES RUES DU TERRITOIRE EN QUÊTE DE FRIANDISES DE TOUTES SORTES ARRIVE À GRANDS PAS ! POUR L'OCCASION, LA VILLE SOUHAITE INFORMER LA POPULATION DES ACTIVITÉS PRÉVUES DANS LES DIFFÉRENTS SECTEURS.

COMITÉ DU PARC CARDINAL

Secteur de Saint-Janvier

[f](#) /ParcCardinal

Labyrinthe ensorcelé, les 28 et 31 octobre, de 17 h à 21 h, et le 29 octobre, de 13 h à 21 h.

COMITÉ DU PARC DE L'ÉCLUSE

Secteur de Saint-Antoine

[f](#) /parcdelecluse

Distribution de bonbons et concours de dessin, le lundi 31 octobre, de 16 h à 19 h.

COMITÉ DU PARC DE LA MONTAGNE

Secteur de Mirabel-en-Haut

[f](#) /ParcDeLaMontagneMirabelEnHaut

Concours de décoration de citrouilles, le 29 octobre, de 13 h à 20 h. Il y aura une marche de zombies, à 19 h. Distribution de bonbons le 31 octobre de 18 h à 20 h.

COMITÉ DU PARC DES CHAMPIONS

Secteur du Domaine-Vert Sud

[f](#) /parcchampions

Le 30 octobre, de 13 h à 16 h, et le 31 octobre de 18 h à 20 h, distribution de bonbons, maquillage pour enfants, décoration de citrouilles et labyrinthe hanté.

COMITÉ DE MISE EN VALEUR ET COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT- BENOÎT

Secteur de Saint-Benoît

[f](#) /groups/ComiteDeMiseEnValeurDeSaintBenoit

Halloween à l'église et distribution de bonbons, le dimanche 30 octobre de 18 h à 20 h et lundi 31 octobre de 18 h à 21 h.

COMITÉ DU PARC AUGUSTIN-DESJARDINS

Secteur de Sainte-Monique

Le 30 octobre, de 12 h à 16 h, distribution de bonbons, chasse au trésor, jeux gonflables et activités thématiques.

COMITÉ DU PARC DE LA LOIRE

Secteur de Saint-Janvier

[f](#) /ParcdeLaLoirevilleDemirabel

Le 31 octobre de 10h à 14 h, distribution de bonbons, parcours hanté et potions magiques.

COMITÉ DE LOISIRS DE SAINT-HERMAS

Secteur de Saint-Hermas

Le 31 octobre en soirée, distribution de bonbons au parc Pager.



Les îlots jeunesse de Mirabel seront fermés la journée de l'Halloween, mais ils organisent tout de même des distributions de bonbons qui auront lieu le jour même :

- de 16 h à 20 h, devant la caserne de pompiers, dans le secteur de Saint-Augustin;
- de 18 h 30 à 21 h, à l'église, dans le secteur de Saint-Benoît;

- de 17 h à 21 h, au parc Cardinal, dans le secteur de Saint-Janvier;
- de 18 h à 20 h, au parc des Champions, dans le secteur du Domaine-Vert Sud;
- de 16 h à 20 h, à l'îlot jeunesse du secteur de Saint-Canut;
- de 16 h à 20 h, à l'îlot jeunesse du secteur de Sainte-Scholastique.